

Centre de retour de Bienne – voies d'évacuation insuffisantes

L'année dernière, nous avons déposé un recours contre le permis de transformation du centre de « retour » situé au Quai du bas 30, dans l'espoir de réduire la capacité d'accueil maximale et **d'améliorer les voies d'évacuation en cas d'incendie** – sans succès. Nous avons réitéré notre demande le 3 janvier 2026 par un courriel adressé au conseiller d'État Philippe Müller, à la maire de Bienne Glenda Gonzales Bassi et à quatre inspecteurs de la protection incendie de notre région :

Monsieur le Conseiller d'État Philippe Müller,
Madame la Maire Glenda Gonzalez Bassi,
Messieurs les inspecteurs de la protection incendie,
L'incendie catastrophique de Crans Montana montre une fois de plus l'importance de mesures de protection incendie et de voies d'évacuations suffisantes.
Nous rappelons une nouvelle fois que, selon nous, les issues de secours du centre de retour de Bienne, situé au Quai du bas 30, ne sont pas suffisantes.
Une seule issue de secours est prévue, via la cage d'escalier. Que se passerait-il si un incendie se déclarait dans la cage d'escalier ?
Les résidents ne peuvent ni ouvrir les fenêtres, ni accéder au balcon. Cela signifie que les fenêtres et le balcon ne constituent pas des voies d'évacuation possibles.
Sans oublier les bâtiments voisins facilement inflammables.
Les voies d'évacuation doivent également fonctionner pour les personnes en fauteuil roulant hébergées dans ce bâtiment, même en cas de panne de courant !
Nous vous demandons d'améliorer immédiatement les possibilités d'évacuation.
Des exercices d'évacuation sont-ils régulièrement organisés avec tous les résidents ? (Directive sur l'aide d'urgence 5.8.2.)
(La maison dispose d'un monte-escalier et peut accueillir des personnes en fauteuil roulant)

Le 9 janvier 2026, nous avons reçu la réponse suivante du Secrétariat général de la mairie de Bienne (traduction) :

« ... Nous comprenons l'urgence de la situation, mais celle-ci concerne plusieurs niveaux et acteurs institutionnels. La réception officielle des travaux avec tous les services spécialisés aura lieu en janvier 2026, car les salles de bains aménagées (accessibilité) sont encore en cours de construction. Une réponse complète et précise à chaque point nécessite une coordination avec les différentes parties concernées. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir patienter encore un peu jusqu'à ce que nous puissions vous répondre de manière satisfaisante. Vous aurez de nos nouvelles avant la fin du mois de janvier. Nous vous remercions de votre compréhension et vous tiendrons informés dans tous les cas. »

Nous ne cherchons pas une réponse équilibrée. Nous exigeons davantage de voies d'évacuation. Cela tient au fait que l'année dernière nous avons eu affaire à une personne qui, en 2010, lors de l'incendie de l'ancien centre d'hébergement pour requérants d'asile à Kappelen près de Lyss, a sauté du deuxième étage et est depuis invalide. Cette personne ne touche toutefois pas de rente AI (car elle n'avait pas cotisé suffisamment). Elle vit de l'aide sociale, dans une commune de la région.

Plus d'information concernant ce cas:

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2010/02/25/01011-20100225FILWWW00478-suisse-26-blesses-dans-un-incendie.php>

<https://www.arcinfo.ch/berne/jura-bernois/vingt-six-blesses-dans-l-incendie-d-un-centre-pour-requerants-d-asile-138864>

<https://www.derbund.ch/asylheim-lyss-brandursache-bleibt-unbekannt-336439490284>

Rappelons aussi l'incendie de 2018 qui avait ravagé un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile à Soleure, causant la mort de sept personnes :

<https://www.osar.ch/publications/focus/protection-insuffisante-contre-les-incendies-dans-les-centres-dhebergement-pour-requerants-dasile>

De telles tragédies ne devraient plus jamais se reproduire.

+++

24 ans dans la salle d'attente : comment un Nord-Coréen s'est retrouvé prisonnier du système d'asile suisse

Kim Young* vit en Suisse depuis près d'un quart de siècle, sans perspective, sans travail, sans sécurité. En tant que Nord-Coréen, il passait à travers toutes les mailles du filet. Finalement, juste avant Noël, le Nord-Coréen de 54 ans reçoit la bonne nouvelle : un permis F. Il doit maintenant s'inscrire auprès de la commune, chercher un appartement, commencer le travail qui lui a été promis – ce qui n'est pas facile après 24 ans passés dans la « salle d'attente »... Pour en savoir plus, lire l'article de Vera Leuenberger : <https://www.alle-menschen.ch/https-www-alle-menschen-ch-updates/>

*nom fictif

++++

Un choix en or

Nous avons reçu le message suivant :

« Nous avons toujours ce lingot d'or de 100 grammes. Nous avons réfléchi à ce que nous allions en faire. C'est un cadeau attentionné, mais il s'agit très certainement d'or sale. Il ne reste donc plus qu'à limiter les conséquences négatives : atténuer les effets de l'exploitation aurifère sur l'environnement et les populations. C'est pourquoi nous souhaitons le remettre à votre association « Alle Menschen / tous les êtres humains ». Vous vous engagez en faveur d'êtres humains que personne d'autre que vous n'aide, des femmes, des enfants et des hommes qui sont peut-être eux-mêmes des victimes indirectes de l'exploitation aurifère. Nous sommes convaincus que nos parents (décédés), qui nous ont offert cet or, seraient également d'accord. »

Pour plus d'informations sur l'or sale, voir par exemple ici :

<https://www.publiceye.ch/fr/coin-medias/communiques-de-presse/detail/or-sale-raffine-en-suisse-lignorance-ne-doit-pas-etre-gage-dimpunite>

+++

Qui

Qui serait prêt à se charger des remerciements pour les donations ?

Qui a une machine à coudre pour une famille du centre ?

► info@tous-les-etres-humains.ch

+++

Les laissé.e.s-pour-compte du bonheur

L'exposition « Les laissé.e.s-pour-compte du bonheur. Mesures coercitives à des fins d'assistance à Berne et en Suisse » traite du sort des dizaines de milliers de personnes qui, jusque dans les années 70, ont été victimes de mesures coercitives à « des fins d'assistance ». Elles ont été placées hors de leur famille comme domestiques, mises sous tutelle ou internées dans des institutions. Leur pauvreté ou leur mode de vie ne correspondant pas aux normes bourgeoises étaient considérés comme des motifs justifiant l'intervention massive des autorités et l'usage de mesures répressives. Les visiteurs de l'exposition sont invités à se plonger dans l'histoire de ces personnes. Des audios et des documents d'archives racontent leur destin. Et la question suivante est posée : en quoi ces événements nous concernent-ils aujourd'hui ?

Jusqu'au 1er mars 2026

Musée d'Histoire de Berne, Helvetiaplatz 5, 3005 Berne

<https://www.bhm.ch/fr/expositions/expositions-actuelles/les-laisse-e-s-pour-compte-du-bonheur>